



CONTEXTE

Actuellement, les entreprises souhaitent recruter des collaborateurs capables de prendre en charge la gestion quotidienne du personnel et des ressources humaines y compris l'activité paie.

Cette dernière nécessite une véritable technicité, et elle rentre dorénavant dans la mission du chargé de développement des RH.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Garantir l'application du droit social dans un processus RH, impliquer les parties prenantes dans le dialogue social

Mettre en œuvre une politique de développement continu des processus RH

Digitaliser un processus RH et piloter un SIRH

Améliorer un processus paie et exploiter un ERP

Gérer un processus de recrutement et participer à une politique de talent acquisition

Optimiser une GPEC et accompagner des talents

Animer une démarche qualité de vie au travail (QVT)

Favoriser le dialogue social dans une organisation

Anticiper les besoins en compétences

Conduire un projet RH innovant

Accompagner l'impact de la transformation digitale sur les emplois et les compétences

S'approprier des outils et des méthodologies de recherche, d'analyse, de reporting et de communication

Développer des compétences comportementales (soft skills)

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Bloc 1 : Rendre efficiente l'administration du personnel et la gestion de la paie

Bloc 2 : Contribuer à bâtir des politiques de développement RH efficaces et innovantes

Bloc 3 : Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser et déployer des compétences transversales

MÉTHODES ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Business Game

Coanimation avec des intervenants externes

MOYENS PÉDAGOGIQUES

De nombreux outils informatiques sont mis à disposition durant la formation

Des plateformes collaboratives sont exploitées (*Teams, Google Drive*)

Salles informatiques nombreuses et équipées des logiciels en lien avec la formation (*Pack Office 365 et Cegid*)

ÉVALUATION DES ACQUIS ET DE LA SATISFACTION

Evaluations certificatives sur chacun des 3 blocs de compétences

Quelques exemples de types d'évaluations possibles : Le/la candidat(e) est accompagné(e) de façon individuelle par un formateur ou par un tuteur dans toutes les réalisations conduisant à une évaluation.

- Mise en situation professionnelle sur le thème « améliorer un processus RH »

- Analyse d'une situation réelle en entreprise et proposition d'axes d'amélioration

- Réalisation d'un travail collectif sur un thème lié à l'innovation

- Soutenances orales des productions réalisées à partir de supports attractifs devant des professionnels RH

- Jeux de rôle sur un cas concret avec d'autres candidats et des professionnels

Enquêtes pédagogiques (*évaluation des formateurs, de leurs méthodes et supports pédagogiques*)

Enquêtes satisfaction apprenant (*ressources et service client Carrel*)

OBJECTIFS

Former des professionnels RH aux nouvelles exigences du métier de Chargé(e) de développement des ressources humaines :

- Rendre efficiente l'administration du personnel et la gestion de la paie
- Contribuer à bâtir des politiques RH efficaces et innovantes
- Manager un projet RH, accompagner la transformation digitale, utiliser déployer des compétences transversales

MODALITÉS & DÉLAIS

Etude du dossier, tests de niveau et entretien de motivation

Dossier traité sous 48h, rentrée en septembre

PRÉ-REQUIS

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme Bac +2 (niveau 5) ou avoir 3 années d'expérience professionnelle dans le secteur des ressources humaines.

Pour les titulaires d'un bloc de compétences ou de plusieurs blocs de compétences de ce titre, le candidat validera les blocs manquants pour obtenir le titre Chargé(e) de développement des Ressources Humaines.

De même, si le candidat est déjà titulaire d'un bloc de compétences équivalent à l'un des blocs de compétence du titre Chargé(e) de développement des Ressources Humaines, il devra valider les blocs manquants pour obtenir le titre dans son entièreté.

INTERVENANTS

Formations assurées par des professionnels passionnés et experts dans leur domaine

PLANNING

Durée	1 an / 612 heures de formation
Rythme	Tous les 15 jours : 3 jours en centre de formation / reste du temps en entreprise
Horaires	8h30-12h / 13h-16h30

TARIFS

Formation en alternance	Pris en charge par l'entreprise
Rémunération en alternance	En fonction des barèmes officiels
Formation en initial	5 000€ (-5% si paiement comptant)
Frais de dossier	40€ (remboursés si participation aux Journées Portes Ouvertes)

*Chargé(e) de Développement des Ressources Humaines – RNCP34729
Code NSF 315 – Certification professionnelle de niveau 6(Eu) -Enregistrée au RNCP par arrêté du 26 Juin 2020 sous l'autorité et délivrée par ISCG. Certification accessible via le dispositif VAE

Les + CARREL

600 entreprises partenaires

Une **aide** à la recherche **d'entreprise** et de **stage**

Un **accompagnement individualisé** des étudiants

80 ans d'expérience dans le domaine de la formation

Promotions à **taille humaine**

Un enseignement **interdisciplinaire** qui permet de poursuivre son cursus à Carrel

Carrel adhère à la **charte H+**, garante de l'accueil et du suivi des personnes en situation de handicap



“”

Meleha

Je me sens très bien dans ma filière. Ce que je préfère c'est l'encadrement au sein de Carrel ainsi que le professionnalisme de nos intervenants et formateurs.

CONTACTS

Bureau des Inscriptions

04 37 28 75 82
inscriptions@carrel.fr
119, rue Boileau - 69006 LYON

www.carrel.fr

